



Le Groslaysien

Bulletin municipal n° 79 - Février 2025



BELLE &
HEUREUSE
ANNÉE **2025**



> Le fil de l'Actu :

- Les vœux du Maire
- Le CMJ aux marches de la Mairie
- Intervention du Maire dans les écoles
- Espaces sans tabac



Domus

Aide et soins à domicile

L'accompagnement à domicile sur-mesure
pour les personnes âgées et handicapées à Groslay

- Aide à l'autonomie
- Aide ménagère
- Garde de nuit et garde de jour
- Sorties accompagnées
- Téléassistance
- Portage de repas
- Accompagnement vie sociale
- Accueil de jour

☎ 01 88 60 07 50

62 rue du Général Leclerc 95410 Groslay



ETS RÉGIS
LESCARCELLE



POMPES FUNÈBRES • MARBRERIE • CONTRATS OBSÈQUES

MONTMORENCY

23, rue de Groslay

☎ 01 34 28 75 00

N° HABILITATION : 23-95-0165 | N° ORIAS : 18006843

SARCELLES

1 place du Souvenir Français

☎ 01 39 90 07 26

N° HABILITATION : 23-95-0163 | N° ORIAS : 18006843

Permanence téléphonique 24h/24 et 7j/7 et intervention à domicile

1^{ER} RÉSEAU FUNÉRAIRE FONDÉ PAR DES MUTUELLES



EDITO

Chères Groslaysiennes, Chers Groslaysiens,

EXTRAIT DE L'ALLOCUTION DE M. LE MAIRE DU 30 JANVIER 2025

Le passage à la nouvelle année en janvier s'inscrit comme l'opportunité de prendre de bonnes résolutions en gardant un œil tourné vers l'avenir tout en fixant le passé, car ce mois vient de Janus, le dieu romain aux deux faces, l'une tournée vers le passé, l'autre vers l'avenir.

En 2020, une majorité d'entre vous nous a accordé leur confiance pour agir et pour servir notre belle commune de Groslay et tous ses habitants, une responsabilité que nous avons pris à cœur avec l'ensemble de l'équipe municipale constituée d'Élus engagés et déterminés. Le travail pour y parvenir fut souvent semé d'embûches, long et parfois douloureux, mais depuis 2020 un beau chemin a été parcouru et de nombreuses réalisations ont été produites à Groslay, grâce à la mobilisation de tous, et en particulier de la centaine d'agents municipaux, cheville ouvrière de cette commune.

L'année qui s'achève n'a pas été plus facile que celles qui l'ont précédée et malgré les vents contraires, nous avons tenu bon et nous sommes toujours là déterminés plus que jamais à servir l'intérêt commun au sein de notre ville de Groslay aussi longtemps que vous le souhaitez.

Oui, le contexte est difficile, comment pourrait-il en être autrement, notre pays va mal, le monde va mal, la biosphère planétaire va très mal, même si pour certains ce n'est pas encore perceptible et il ne faut pas se voiler la face si nous voulons faire une analyse claire de la situation et faire les choix qui s'imposent pour bien préparer l'avenir de notre ville et de ses concitoyens à notre bien modeste échelle communale.

Avec un état aveuglé par des principes fondateurs et des règles d'une époque désormais révolue dans un contexte de mondialisation hautement brutale, il n'est pas étonnant que ce pays croule sous une dette de 3 405 milliards d'euros, que ce pays n'ait plus aucune autonomie en matière alimentaire comme en matière industrielle et surtout en matière d'énergie, qui est plus que jamais le sang de notre économie moderne.

Pour les communes, la conséquence directe de cette gestion catastrophique et le désengagement progressif de l'État à tous les niveaux, engendre une réduction de moyens dans les services publics d'état comme la police nationale dont les effectifs sont aujourd'hui insuffisants. Sur notre secteur, nous n'avons qu'une seule brigade anticriminalité la nuit pour 9 communes ce qui oblige les villes, de façon très onéreuse, à se doter de polices municipales au détriment d'autres choix. Les



passports et les cartes d'identités autrefois délivrés par les services de l'état sont désormais à la charge des communes, les attestations d'accueil également.

En plus de la diminution de son rôle régalien, l'état diminue les recettes communales et leurs dotations

Depuis 2010, les communes et intercommunalités ont été privées de 71 milliards d'euros de recettes

Enfin, parallèlement, l'état a créé un arsenal colossal de normes, d'études préalables obligatoires, de règles diverses concernant notamment les marchés publics, dont la gestion est énergivore et chronophage pour les élus comme pour les fonctionnaires territoriaux.

Heureusement, les communes sont là pour les citoyens, pour les écoles, pour votre sécurité, votre santé, vos activités de sport loisir et culture avec la mise à disposition et l'entretien d'infrastructures, l'entretien de la voirie communale, le maintien du lien social notamment avec les plus âgés d'entre nous. Aujourd'hui, elles assument de plus en plus de missions, parfois avec le soutien de certains hauts fonctionnaires, ô combien efficaces et dévoués au service public, comme notre actuel Sous-Préfet, si bienveillant à notre égard.

Dans ce contexte financier, des collectivités locales, extrêmement contraint face à des souhaits souvent légitimes et toujours croissants de la population, les élus doivent faire des arbitrages. Ces choix, peuvent être de natures différentes, augmenter le taux communal de la taxe foncière, mais comme promis, nous ne l'avons pas fait contrairement à de très nombreuses communes et le taux communal de votre taxe foncière n'a pas bougé depuis notre arrivée. Contracter des emprunts qu'il faudra de toutes façons rembourser avec des intérêts, là non plus, nous sommes parvenus à les limiter. Diminuer l'effectif du personnel communal dans la mesure du possible lorsqu'il y a un départ à la retraite sans diminuer le service rendu en augmentant l'efficacité des agents par la formation et l'emploi de nouvelles technologies, c'est une piste que nous avons déjà suivie mais avec parcimonie. Faire faire par nos agents plutôt que par des prestataires onéreux chaque fois que nous le pouvons en nous équipant. Faire la chasse aux



Mairie de Groslay : 21, rue du Général Leclerc - 95410 Groslay, Tél. : 01 34 28 68 68 • Directeur de la publication : Patrick Cancouët
• Rédacteur en chef : Nando Cito • Membres du comité de Rédaction : Patrick Cancouët, Nando Cito, Emmanuel Girault, Marina Le Derff • Conception/Photos : Emmanuel Girault, Marina Le Derff - Tél. : 01 34 28 68 43 • Régie publicitaire : LVC Communication, Tél. : 06 11 59 05 32 • Impression : Corlet, Tél. : 02 31 59 53 00 • Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2025 ISSN 2825-2829.



gaspillages et négocier les prix, sans perte de qualité, c'est ce que nous nous efforçons de faire chaque jour pour tenir nos promesses envers vous. Rappelons qu'à notre arrivée **cette dette était de presque 12 millions d'euros et nous l'aurons réduit entre juillet 2020 et mars 2026, fin de ce mandat de plus de la moitié, c'est-à-dire à 5 millions d'euros.**

Nos réalisations parlent d'elles-mêmes. Nous avons déjà tenu et réalisé la majorité de nos promesses et de notre programme.

Notre action pour répondre aux souhaits des Groslaysiens continue de reposer je le répète sur trois piliers :

Une ville bien gérée, car sans moyens financiers il est illusoire d'avoir les moyens de ses ambitions ou de ses rêves surtout en période de crise permanente. Aujourd'hui trop de gens promettent par ambition politique sans connaître les moyens financiers à mettre en œuvre. Francisco de Quevedo, auteur espagnol connu écrivait ainsi : *"Personne n'offre autant que celui qui ne va pas tenir sa parole"*.

Ensuite, **une ville sûre et qui rassure**, c'est important, sur notre territoire à l'Est du Val d'Oise à proximité de villes réputées pour leurs quartiers difficiles.

Enfin, **une ville où l'on vit bien**, qui dispose d'infrastructures, qui les répare et les entretient, mais qui propose aussi des activités.

UNE VILLE BIEN GÉRÉE

Notre ville est bien gérée ; un remboursement important de la dette, des arbitrages en faveur des économies, le renoncement à l'emprunt chaque fois que c'est possible, la conduite de notre budget, de nos projets et investissements, tout cela est réalisé sans augmenter notre taxe foncière afin de ne pas faire partir les propriétaires contribuables vers d'autres horizons.

Parmi les économies réalisées nous avons supprimé plusieurs locations inutiles et réparti les services concernés dans des locaux de la mairie inoccupés. Nous économisons ainsi plusieurs dizaines de milliers d'euros par an. **Nos économisons près de 100 000 € par an sur les factures d'eau** par la suppression d'abonnements notamment sur un secteur où l'eau était volée depuis plusieurs décennies.

De façon incroyable, nous **avons aussi économisé plus de 100 000 € par an sur nos abonnements téléphoniques** initiaux en faisant jouer la concurrence tout en modernisant et en remettant en état notre parc téléphonique.

Sur les espaces verts toutes les opérations sont désormais effectuées exclusivement par nos agents, ce qui **nous permet aussi de réaliser entre 90 000 et 120 000 € d'économies par an.**

L'ensemble de ces économies réalisées, a permis de financer d'autres postes.

UNE VILLE SÛRE ET QUI RASSURE

Depuis quatre ans et demi, vous le vivez et le ressentez, nous avons créé une équipe de police municipale efficace présente 7j/7 et 18h/24, elle est composée de 12 agents de police et 3 ASVP encadrés par un responsable de service et son adjointe. Depuis sa mise en place et conformément au programme électoral, le responsable de police sous ma directive a renforcé les priorités et multiplié les moyens d'intervention et de communication, avec :

- des policiers armés et astreints à un entraînement régulier,
- la création d'une patrouille de nuit, Souignons qu'en début de mandat, il y avait plusieurs points de vente de produits stupéfiants sur nos parkings et notam-

ment celui de la gare et du marché, ils ont disparu avec l'arrivée de notre nouvelle équipe de policiers et sa présence de nuit.

- l'achat de 4 VTT dont 2 électriques,
- l'achat de 2 motos tout terrain qui permettent d'accéder plus rapidement aux terrains inaccessibles en voiture. Cette rapidité d'intervention, indispensable à la lutte contre les cambriolages, s'applique également pour circonscrire les rodéos sauvages,
- l'utilisation de 4 radars pédagogiques qui nous aident à déterminer les zones délictueuses grâce à l'enregistrement des vitesses sur une période déterminée,
- la mise en place de contrôles de vitesse et de contrôles routiers ciblés grâce aux enregistrements précités,
- l'augmentation et la modernisation de nos caméras de vidéosurveillance. Nous sommes passés de 13 caméras d'anciennes générations, à 30 caméras fixes et 3 caméras mobiles toutes réparties stratégiquement dans la ville et 6 caméras de lecture de plaque aux entrées de ville.
- la création d'un groupe public Facebook "Police Municipale de Groslay",
- la création de 12 groupes "Whats'app" par quartiers sur le modèle des voisins vigilants.
- la création d'un contrat alarme, qui propose aux Groslaysiens de relier leurs alarmes, (sous réserve de compatibilité), directement au poste de Police Municipale afin de profiter d'un temps moyen d'intervention évalué entre 2 et 5 minutes.

• Un atelier "prévention sécurité" sera renouvelé chaque année.

• Cette année encore 123 enfants de CE1 sur les deux écoles élémentaires de la commune ont été formés par nos ASVP au "permis piéton".

De plus, cette année, 4 figurines d'un mètre de haut réfléchissantes représentants des enfants vont être installées aux abords des groupes scolaires afin d'offrir une visibilité plus importante aux automobilistes et garantir une sécurité accrue lors de la traversée des chaussées.

• A l'instar de nombreuses communes dont celles de l'agglomération, la vitesse dans nos rues est désormais limitée à 30 km/h, permettant, de réduire le nombre d'accidents corporels d'environ 25 %.

• A la demande d'associations et de comités de riverains, le déploiement des zones de stationnement orange a été réalisé sur une partie plus conséquente de la Ville. Cette réglementation donne depuis, la priorité de stationnement aux Groslaysiens munis de macarons.

• Afin d'accompagner les Groslaysiens dans leur démarche de circulation douce, la Ville a mis en place des parkings à vélos sur celui des Ouches, de la Police municipale, à l'école des Glaisières, à l'école A. Daudet, sur le parvis de la Mairie et à la Médiathèque.

• La police municipale veille aussi au respect des zones bleues. Indispensable au bon fonctionnement des cœurs de ville, le stationnement en zone bleue permet à tous un accès rapide, facile et immédiat aux services de la commune ; accès aux écoles, aux démarches municipales, au poste de police, à la médiathèque, au marché et surtout aux commerces.

• Emprunté chaque jour par de jeunes Groslaysiens

qui se rendent à pied au collège du Nézant, ce chemin jonché d'immondices est régulièrement nettoyé par les services de la ville et sécurisé par la pose de barrières en bois.

• Un mélange sable/sel de déneigement est mis à disposition des Groslaysiens dans 7 bacs stratégiquement répartis sur la ville.

• Toujours dans le but de protéger les piétons et les personnes à mobilité réduite sur les trottoirs nous avons posé depuis 2020 de très nombreux potelets et barrières pour empêcher le stationnement sauvage.

Nous allons poursuivre toutes ces actions de sécurité engagées depuis 2020 et nous allons déployer en 2025 et en 2026, 13 nouvelles caméras de vidéo verbalisation sur des stop accidentogènes et proches des écoles et des lieux les plus fréquentés.

UNE VILLE OÙ L'ON VIT BIEN

Nous l'avons écrit dans notre programme et c'était une de nos ambitions phares. Cette maison médicale très attendue depuis presque deux décennies, nous l'avons réalisée alors que rien n'était fait et signé avec le promoteur, et ce, en moins de 3 ans.

Propriété pleine et entière de la mairie depuis ce mandat et réalisée par l'équipe municipale en coopération avec l'agence régionale de santé et l'association des médecins de la rue du Dr. Goldstein présidée par Sabrina Dupuis, la maison pluridisciplinaire de santé a ouvert ses portes à la fin de l'été 2023. Je vous rappelle qu'elle est composée d'un secrétariat d'accueil, de 6 cabinets médicaux et d'une salle de réunion, soit une surface utile d'environ 240 m². Les subventions de l'Agence Régionale de Santé et des autres acteurs publics ont atteint 50% des coûts de l'opération.

Il faut rajouter aussi un projet médical privé appelé espace Carnot qui a vu le jour grâce au portage par la mairie de toute la zone d'activités que nous avons vendu durant ce mandat au promoteur.

Ainsi, je le rappelle, depuis septembre 2023 sont à disposition des groslaysiens 4 structures :

• La maison de santé Henri Goldstein rue Carnot :

- 4 médecins généralistes,
- une sage-femme,
- une psychologue.

• La maison de santé Carnot :

- 3 médecins généralistes,
- un médecin ophtalmologue,
- un orthoptiste,
- cinq dentistes se sont aussi installés en 2024,
- des kinésithérapeutes,
- une balnéothérapie.

• L'ancien bâtiment situé rue du Dr Goldstein

Depuis un médecin gynécologue qui nous fait l'honneur et la grâce d'être présente parmi nous ce soir s'est installé rue du Dr. Goldstein ainsi que d'autres professions de santé sur cet ancien site suite au déménagement des médecins généralistes vers la rue Carnot dans notre maison de santé. D'autres acteurs de santé l'ont accompagné sur ce site.

• La maison médicale, au 5 rue ouches, projet privé créée depuis 6 ans avant notre arrivée et qui comprend :

- un médecin urgentiste SOS médecins,

- un cabinet d'infirmières libérales
- des kinésithérapeutes.

Vous le savez, nous avons l'ambition de faire de Groslay une ville exemplaire en matière d'offre de soins, aussi, en face de Jardiland, un pôle médical de 21 cabinets verra le jour en 2026 sur l'espace appelé "Monts du val d'Oise". Au moins trois médecins généralistes s'y installeront et nous cherchons activement des spécialistes, dont un cardiologue et un ORL. Parmi les autres projets à l'intérieur de ce pôle une parapharmacie qui pourra évoluer en pharmacie est prévue, ainsi qu'une crèche. Parallèlement, un centre de radiologie et un centre de prélèvement pour laboratoire d'analyse médicale est aussi en projet rue Carnot. Tout ce travail, qui ne coûtera pas un sou au contribuable groslaysien, est porté par notre très dynamique pharmacien de la gare, Jérémie SAMAMA, qui est devenu en très peu de temps, un pilier de notre développement local avec le partenariat et le soutien sans faille de la mairie qui a défendu ce projet au sein de la communauté d'agglomération ainsi que M^{me} Véronique Ribout, maire de Moisselles et vice-présidente au sein de la communauté d'agglomération plaine vallée pour le développement économique.

Concernant **la salle des fêtes**, fonctionnelle depuis le milieu du mandat, suite aux nombreuses malfrçons dont la reprise du parquet détérioré par l'humidité, elle est très fréquemment louée à des administrés pour des occasions festives.

Les Groslaysiens ont encore en mémoire les souvenirs des jours heureux passés dans **la salle polyvalente Roger Donnet** avant son incendie criminel. Depuis avril 2024 on peut dire qu'elle renaît de ses cendres. Au-delà de la réhabilitation de l'espace réservé à la pratique du sport, c'est sur une surface supplémentaire d'environ 350 m² qu'a été construit un hall d'accueil, un bar, un office, des sanitaires et des vestiaires, des locaux de stockage, des locaux techniques modernes dont une chaufferie portant la surface globale de la salle à 1124 m². À l'extérieur, près de 2 000 m² de terrain ont été aménagés pour inclure 28 places de stationnement, des espaces verts et des accès piétonniers. L'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR) a également été intégrée dans l'ensemble du bâtiment pour assurer un accès équitable à tous. L'isolation thermique et acoustique a été renforcée pour réduire la consommation énergétique, tandis qu'une toiture végétalisée a été mise en place pour récupérer des eaux pluviales dans une réserve enterrée de 65 m³. Le projet, d'un coût total de 3 203 273 €, a été financé par la Ville pour un tiers et soutenu par plusieurs partenaires : la Région Île-de-France, le Conseil Départemental, l'État, la Communauté d'Agglomération de la Plaine Vallée pour le deuxième tiers, ainsi que l'indemnisation d'AXA Assurance pour le dernier tiers.

Concernant **la voirie**, après avoir achevé la réfection de la rue des Mériens avec la création d'une piste cyclable, nous nous sommes attelés à l'étude et à la réfection d'autres voies importantes pour notre ville.

Pour **la rue des carrières**, l'enfouissement des réseaux et la réfection de l'éclairage public ont été réalisés sur la partie Est. Pour la partie Ouest, nous avons démarré les études et prévu des réunions de travail en concertation avec les riverains pour l'alignement de cette voie.



Présentation du Conseil Municipal des Jeunes

La réfection du **Chemin du champ de l'asile**, avec l'enfouissement des réseaux et l'éclairage public, sera terminée fin mars sauf imprévu. De nombreuses voies suivront.

Concernant les travaux relatifs au **scolaire et périscolaire** vous le savez déjà nous avons refait la cour de l'école maternelle Marie-Laurencin et construit un nouvel accueil de loisirs aux Glaisières en 2023. En 2024, nous avons accéléré les travaux aux écoles et dans les infrastructures utilisées par les enfants.

Cet été, nous avons refait les peintures de la Farandoline et du grand couloir principal à l'école des Glaisières, nous avons créé un parking pour les enseignants des Glaisières afin de libérer des places sur nos parkings aux Rouillons pour les parents le matin.

Les sanitaires de l'école Alphonse Daudet ont également été réhabilités totalement cet été, pour un coût total de 60 000 €. La prochaine étape est de faire de même aux Glaisières qui disposent de sanitaires pourtant plus récents.

Pour renforcer la sécurité des écoles, la commune de Groslay a mis en place un Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS). Ce dispositif permettra de déclencher rapidement une alarme contre divers risques majeurs.

Concernant la petite enfance, une nouvelle crèche s'est ouverte dans le quartier de la gare depuis déjà deux ans, et un projet de crèche verra le jour en 2026 sur les Monts du val d'Oise ce qui portera **le nombre de crèches à trois**, contre une à notre arrivée.

2025 sera une année où nous allons poursuivre les grands chantiers d'isolation de nos bâtiments, commencés en 2024 par quelques travaux d'isolation de la mairie, afin de préparer la transition énergétique. Cette année nous débutons les travaux d'isolation de l'école des Glaisières.

Toujours avec les soucis de faire de Groslay une ville où il fait bon vivre, en 2024 nous avons finalisé notre **plan local d'urbanisme** qui va constituer un outil majeur pour préserver notre ville contre la densification. Conformément aux souhaits des Groslaysiens, nous avons voulu préserver les espaces naturels de Groslay, retrouver une véritable qualité de vie et réhabiliter les entrées de ville.

Toujours sur le plan de l'urbanisme nous avons voté une délibération pour **lutter contre les marchands de sommeil** qui gangrènent notre ville et notamment le centre-ville.

Nous avons aussi remis **le marché** en état mais celui-ci peine toujours à avoir une clientèle suffisante compte-

tenu de la proximité de nombreuses grandes enseignes autour de Groslay, aussi je vous invite à venir le découvrir si ce n'est déjà fait.

Toujours dans le cadre du **développement durable** sur environ 6000 m² derrière la mairie nous avons planté **une forêt fruitière** bordée par une haie fruitière. **Un jardin de plantes médicinales** y figure aussi en bonne place, et une mare permet de recréer un biotope aquatique qui héberge déjà quelques espèces endémiques. Ce jardin, à vocation pédagogique pour les enfants de nos écoles, abrite un potager qu'ils cultivent occasionnellement. Par la suite ils apprendront les savoirs nécessaires à la conduite d'un potager et sur l'accueil de la petite faune locale. Depuis cette année, nous avons créé **un deuxième jardin fruitier pour les enfants des Glaisières** sur 1000 m² à côté de l'algéco de l'accueil de loisirs. En fonction de la nature des sols de nos différents parcs nous avons aussi planté des arbres qui donnent des fruits comestibles peu connus mais adaptés à notre climat. Au total c'est plus d'une centaine d'arbres, arbustes et plantes qui ont été plantés cette année et nous allons poursuivre ce travail à la fois pour notre environnement et pour la pédagogie.

En parallèle de l'action du syndicat émeraude pour le compostage des déchets nous allons doter certains parcs de la commune de **composteurs collectifs** et nous avons commencé par une expérimentation dans le parc de la mairie, qui s'avère déjà concluante.

Cette année encore nous avons renouvelé les zones de fauchage tardif indispensables à la microfaune, la récupération des eaux pluviales pour l'arrosage et l'éco-pâturage, incorporé tontes et broyats dans nos massifs, créé de nouvelles parcelles de jardins chemin de la croix Saint-Martin et poursuivi l'accompagnement du maraîchage bio sur la zone des hauts buissons.

Sur le plan énergétique, outre notre politique d'isolation déjà évoquée **nous limitons le chauffage des bâtiments** à la température minimale légale.

Concernant la lutte contre les nuisances, elles ont deux origines principales ; l'aéroport Charles de Gaulle et le projet du Boulevard Interurbain du Parisis. **Pour l'aéroport, il s'agit de son projet d'extension avec le terminal T4** pour lequel nous avions marqué notre opposition au conseil municipal de façon ferme et unanime dès 2021. **Pour le projet obsolète du Boulevard Interurbain du Parisis** qui date de 1937, nous avons été la première ville à voter là encore de façon unanime une délibération contre ce projet suivis par Montmorency et Deuil-la-Barre. Cette année 2024 est une date mémorable puisqu'avec des associations locales ainsi que les décideurs, nous avons obtenu tous ensemble la fin du BIP. Maintenant nous allons pouvoir nous atteler au devenir de ces espaces dont une très grande partie est profondément dégradée par l'implantation de squatteurs, de casses illégales et le déversement de milliers de tonnes de déchets sur des zones classées naturelles avec la complicité d'anciens élus du département. Concernant les casses, un accord a été signé récemment sur le démantèlement de la casse principale en 2026.

Pour faire de Groslay, la ville où il fait bon vivre, **l'enfance et la jeunesse** sont un point absolument essentiel puisqu'avec le scolaire et le périscolaire nous y consacrons une part très importante de notre budget avec plus de 3 millions d'euros (investissement et fonctionnement compris).

L'Accueil de Loisirs immerge chaque année nos enfants dans **un tourbillon d'activités** allant de la robotique à la cuisine, en passant par les sciences, les arts et le sport. Depuis quatre ans, il participe aux grands événements de la ville, en proposant des activités variées et adaptées à chaque thématique. Les séjours ne sont pas en reste puisque cette année, nous avons effectués 3 séjours pour les maternels, 3 séjours pour les élémentaires et 4 séjours pour les adolescents. Cette année il a mis en place le **Conseil Municipal des Jeunes**.

Grâce à sa détermination, l'équipe de **la médiathèque** de Groslay devient "référente jeux vidéo" pour toute la Communauté d'Agglomération. Néanmoins, les jeux de société traditionnels n'ont pas disparu. Nous pouvons saluer l'immense travail d'animation fourni par ses agents qui organisent des activités à thèmes tout au long de l'année.

Nos seniors ne sont pas en reste avec des sorties pratiquement tous les mois, le voyage estival et les repas, barbecues et pique-niques et les activités organisées au foyer Gauthron et plus récemment à la salle des fêtes par le CCAS et les deux adjointes respectivement du CCAS.

Nous avons eu aussi une belle année concernant **nos jumelages** avec des rencontres, des activités avec le tissu associatif et les écoles, le bar éphémère de l'été et son riche programme, la participation du jumelage à de nombreuses fêtes et activités communales tout au long de l'année. Nous saluons aussi le retour de nos échanges avec Schemmerhoffen tout cela grâce au travail acharné du comité de jumelage, association satellite de la Mairie que nous remercions vivement pour son dynamisme.

Cette année encore nous avons maintenu l'ensemble des fêtes et manifestations groslaysiennes et une grosse partie d'entre elles ont été reprises avec brio par **le comité des fêtes**.

Cette mission que vous nous avez confiée, souvent difficile, nous la remplissons pour vous, afin de continuer à faire de Groslay, une ville bien gérée, une ville sûre et qui rassure, une ville où il fait bon vivre.

Vous pouvez compter sur notre équipe municipale sur notre volonté, notre vigilance et notre fidélité.

Je remercie de nouveaux l'ensemble de la centaine d'agents municipaux et notamment ceux que je n'ai pu citer dans ce discours parce qu'ils sont des supports essentiels mais invisibles de toutes nos activités.

Je vous souhaite à tous en mon nom, au nom du conseil municipal de Groslay et de nos fidèles agents **une excellente année 2025 !**

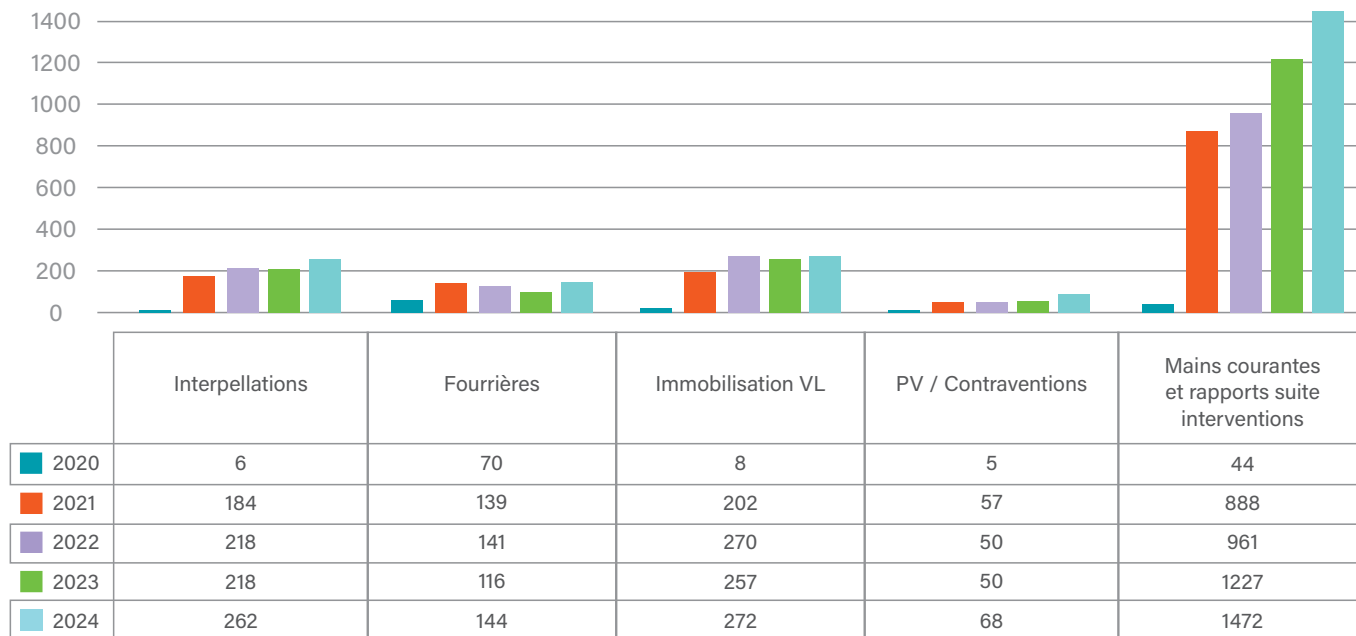
Vive Groslay et vive la France!

Fidèlement, votre Maire
Patrick Cancouët

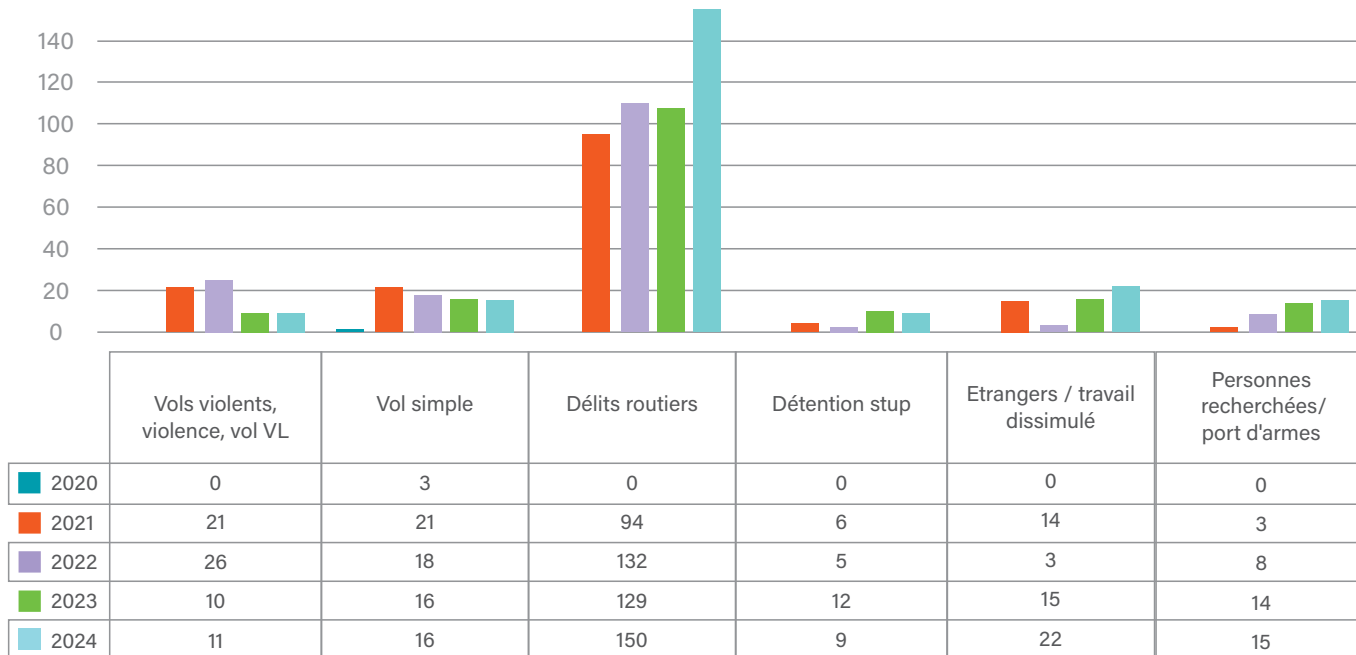
BAROMÈTRE DE LA DÉLINQUANCE

A travers les statistiques des services du ministère de l'intérieur, concernant l'activité de la délinquance à Groslay sur la période de 2020 à 2024, on peut apprécier les résultats du travail de nos services de Police au regard des autres villes limitrophes.

> Evolution par secteurs d'activités



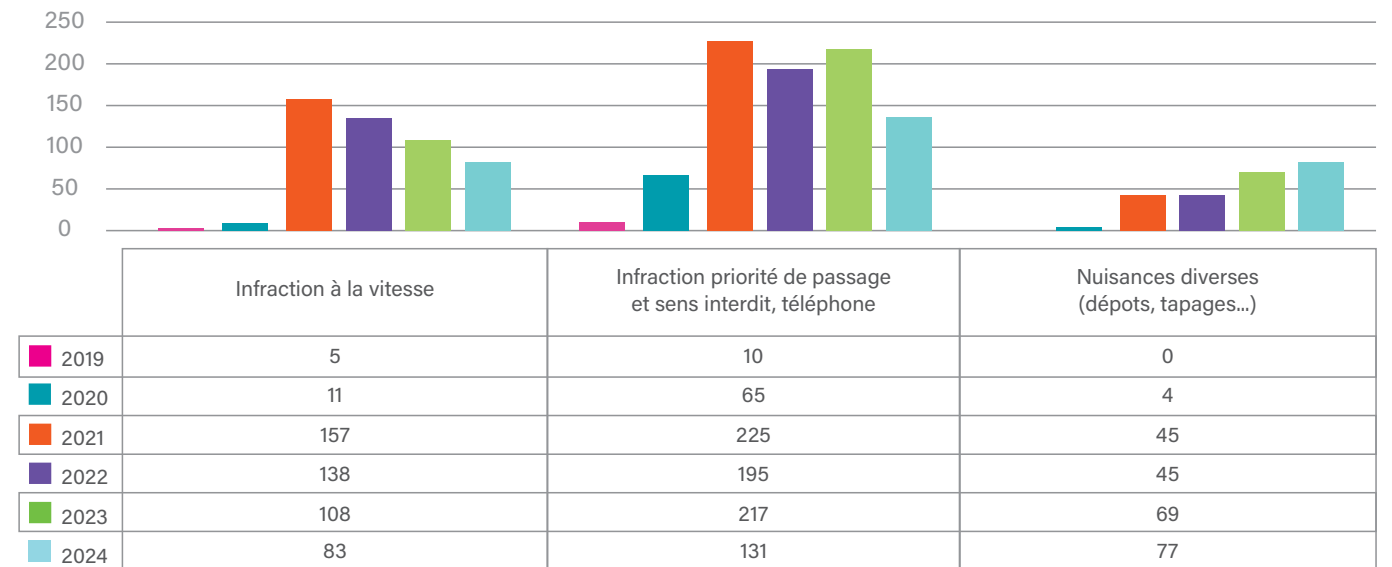
> Nombre d'interpellations selon les faits (faits marquants)



> Intervention selon les faits (Rapport uniquement)

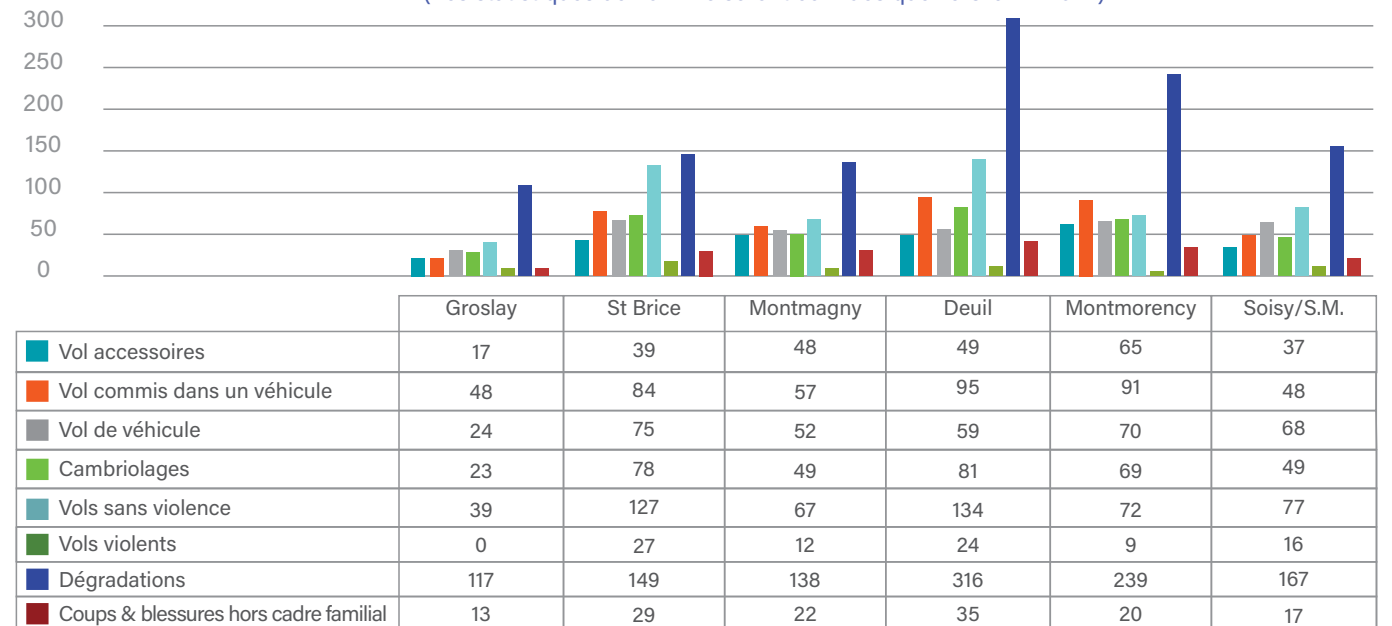


> infraction génératrice d'accidents et cadre de vie



> Comparatif de la délinquance en 2023

(Les statistiques de 2024 ne seront connues que vers la-mi 2024)



MISE À L'HONNEUR DE LA POLICE MUNICIPALE

En mai dernier, au nom du Ministère de l'Intérieur, le Préfet du Val-d'Oise a décerné des médailles pour "acte de courage et dévouement" à quatre agents de la Police Municipale de Groslay. Ces distinctions font suite à leur intervention exemplaire lors des émeutes, notamment dans l'affaire de l'incendie de l'entrepôt des Monts du Val-d'Oise.

UNE RECONNAISSANCE MÉRITÉE

Ces médailles viennent saluer une intervention marquante réalisée dans un contexte d'urgence. Les agents, par leur professionnalisme et leur sang-froid, ont contribué à l'identification et à l'interpellation des auteurs de l'incendie.

Le Maire de Groslay tient à souligner la portée de cette reconnaissance, qui met en lumière le rôle clé de la Police Municipale dans la protection de la sécurité et du bien-être des habitants.

UN ENGAGEMENT QUOTIDIEN

Ces distinctions honorent non seulement les quatre agents récompensés, mais aussi l'ensemble du service de la Police Municipale, qui œuvre chaque jour avec efficacité pour garantir la tranquillité publique.



DÉPOSER UNE PLAINTE À DISTANCE AVEC VISIOPLAINTTE

Le dispositif de visioplainte, expérimenté par le ministère de l'Intérieur dans les départements de la Sarthe et des Yvelines, va progressivement être étendu au reste de la France. Déjà opérationnel dans la Sarthe, il permet aux victimes d'infractions de porter plainte sans avoir à se déplacer en commissariat ou en gendarmerie.

Dans quels cas peut-on avoir recours à la visioplainte ?

Toutes les atteintes contre les biens et les personnes peuvent entrer dans le champs de la visioplainte : violences et menaces, vols, escroqueries et abus de confiance, dégradations volontaires ou destruction de biens privés, discrimination, harcèlement.

Comment fonctionne la visioplainte ?

Vous devez remplir 3 conditions pour accéder au service, en attendant le déploiement national de la plateforme :

- disposer d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un téléphone équipés d'une caméra intégrée ou d'une webcam ;

- habiter dans l'une des villes de l'expérimentation ;
- avoir un identifiant FranceConnect.

La démarche en ligne comporte les étapes suivantes :

- allez sur le service Visioplainte du ministère de l'Intérieur ;
- identifiez-vous avec votre identifiant FranceConnect ;
- choisissez un créneau de rendez-vous puis recevez l'invitation par courriel ou par SMS ;
- le jour et l'heure du rendez-vous, cliquez sur le lien dans l'invitation ;
- la visioconférence peut démarrer avec un agent.

À l'issue de la visioconférence, vous recevez par courriel un récapitulatif de la plainte à valider. La victime doit confirmer qu'il transcrit fidèlement ses déclarations et les faits relatés. Elle peut solliciter auprès de l'officier ou de l'agent de police judiciaire toute modification jugée nécessaire. L'accord de la victime est mentionné au procès-verbal.




**CONTRÔLE TECHNIQUE
AUTOMOBILE
ET CATÉGORIE L
(MOTO, VOITURE SANS PERMIS, ...)**
Avec ou sans rendez-vous
Tél. : 01 34 17 91 11

-15€ sur présentation du bulletin

Du lundi au vendredi
de 7h30 à 19h00
Samedi de 7h30 à 18h30

201, rue Jules Ferry
95360 MONTMAGNY

Véhicules
électriques
Équipé 4x4

Agréé 








FILLOUX
Z.I. des Cures
5, avenue des Cures
95580 Andilly

01.39.89.21.21
contact@fillouxsas
www.fillouxsas.eu




RÉSIDENCE SENIORS NON MÉDICALISÉE

« Charles de Foucauld »
Saint-Brice-sous-Forêt

Loyer à partir de 881€
Charges comprises

« Edmond Dobler »
Soisy-sous-Montmorency

Loyer à partir de 918€
Charges comprises



www.agefo.com



Grands studios
lumineux



Résidence sécurisée
par gardiens 24h/7j



Parking privé



Activités & animations
quotidiennes



Espaces détente
ombragés

28 rue de Paris
95350 Saint-Brice-sous-Forêt
Renseignements au : 07.63.66.00.55
E-mail : accueil.stbrice@agefo.fr

5 rue du Jardin Renard
95230 Soisy-sous-Montmorency
Renseignements au : 01.39.34.94.00
E-mail : accueil.soisy@agefo.fr

ISOLATION THERMIQUE DE LA MAIRIE

La Mairie a fait l'objet d'une réhabilitation complète, visant à restaurer sa façade et améliorer son isolation. Ce projet avait pour objectif de valoriser son patrimoine architectural tout en réduisant la consommation d'énergie, dans une démarche respectueuse de l'environnement et bénéfique pour les finances publiques.



UNE FAÇADE RÉNOVÉE POUR METTRE EN VALEUR NOTRE PATRIMOINE

La façade de la Mairie a été entièrement restaurée pour préserver notre patrimoine historique tout en améliorant sa résistance face aux intempéries. Cette rénovation permet également de redonner un aspect moderne et accueillant à l'entrée du bâtiment, tout en renforçant son rôle symbolique.

AMÉLIORATION DE L'ISOLATION POUR PLUS D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

L'isolation du bâtiment a été refaite afin de réduire la consommation énergétique. Ces travaux permettent de mieux réguler la température à l'intérieur du bâtiment

tout au long de l'année, tout en réduisant l'empreinte carbone de la Mairie. Ces améliorations contribuent ainsi à un environnement plus durable, tout en générant des économies sur le long terme.

UN INVESTISSEMENT POUR L'AVENIR DE LA COMMUNE

Cette réhabilitation s'inscrit dans une démarche globale d'amélioration continue des bâtiments publics, avec pour objectif de les rendre plus durables.

Grâce à ces travaux, la Mairie est désormais un lieu encore plus agréable pour les administrés, un exemple de durabilité et de respect du patrimoine communal.

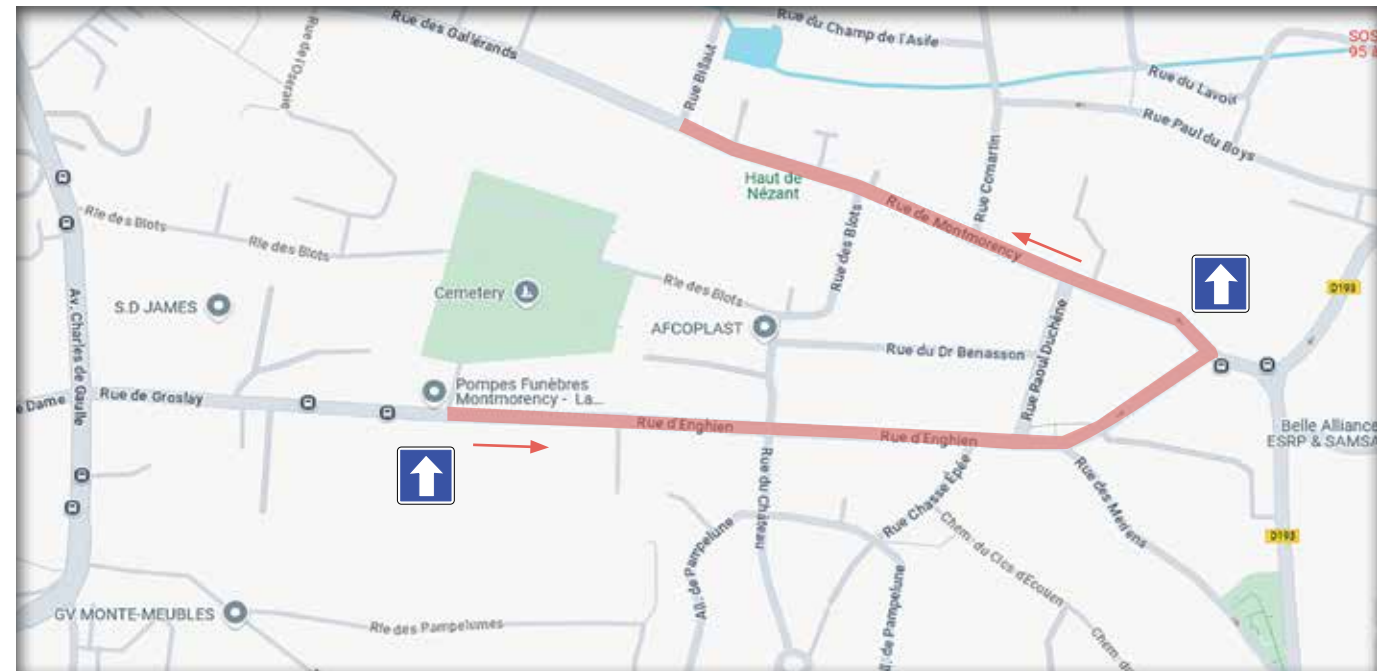


UN SAS POUR RENFORCER LA SÉCURITÉ ET AMÉLIORER L'EFFICACITÉ THERMIQUE

À l'intérieur de la Mairie, un sas a été installé pour renforcer la sécurité des lieux et améliorer l'isolation thermique. Ce dispositif permet de mieux contrôler les accès tout en optimisant la gestion de la température à l'intérieur du bâtiment. Grâce à ce sas, l'efficacité énergétique est améliorée, offrant ainsi un environnement plus confortable et sécurisé pour les usagers et le personnel.

MISE EN SENS UNIQUE DES RUES D'ENGHIEU ET MONTMORENCY

Pour donner suite aux réunions publiques concernant les problèmes engendrés par le trafic automobile dans les rues d'Enghien et Montmorency, une mise en sens unique sera proposée aux riverains par le Maire, pour répondre aux objectifs de fluidité, de nuisances sonores et de stationnement.



Conscient des divers désagréments que suscite la circulation automobile dans les rues, souvent étroites, de la ville, le Maire s'engage à réaliser les démarches

nécessaires auprès du Syndicat des Transports d'Île-de-France et du Maire de Montmorency. A l'issue, une réunion publique sera organisée pour les riverains.

ACHAT DE TROIS NOUVEAUX VÉHICULES COMMUNAUX



Afin d'améliorer la performance du services publique, la ville a fait l'acquisition de trois nouveaux utilitaires pour ce début d'année 2025.

Le premier, à usage exclusif du Centre Communal d'Action Sociale, se substituera à l'ancien modèle pour véhiculer dans les magasins d'alimentation, nos seniors

tous les mardis matin. Le second, réservé au personnel d'astreinte des services techniques, sera dédié aux situations d'urgence afin accroître notre rapidité d'intervention sur les secteurs en tension. Le dernier sera employé pour tous les usages courants.

MISE EN PLACE DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ)

De part la volonté du Maire d'impliquer les jeunes groslaysiens dans la vie de la commune, des élections pour le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) se sont déroulées dans les écoles Alphonse Daudet et les Glaisières. En décembre une première réunion des jeunes élus a entériné le début de leur participation active à la gestion locale.



DES ÉLECTIONS DANS LES ÉCOLES

Les 25 et 26 novembre 2024, les élèves de CM1 et CM2 des écoles Alphonse Daudet et Les Glaisières ont participé aux élections de leurs représentants au Conseil Municipal des Jeunes (CMJ).

À l'école Alphonse Daudet, chaque élève a reçu sa carte électorale fictive, a choisi deux candidats en CM1 et deux en CM2, puis a voté dans l'isoloir, avant de déposer son enveloppe dans l'urne. Une fois leur vote validé, chaque votant a reçu un tampon daté, marquant sa participation.

Le lendemain, à l'école Les Glaisières, les élèves ont suivi le même processus électoral. La présence du Maire a marqué cette journée, avec des échanges avec les élèves et une photo souvenir avec certains des candidats élus.

LA PREMIÈRE RÉUNION D'INSTALLATION DU CMJ

Après ces élections, les jeunes élus se sont réunis pour leur première réunion d'installation. Cette réunion a permis de leur présenter le fonctionnement du Conseil Municipal des Jeunes et les missions qu'ils auront à remplir au cours de leur mandat.

Les prochaines réunions permettront d'aborder des projets et de concrétiser des idées pour la commune.

ANNONCE DES ÉLUS DU CMJ

Voici la liste des jeunes élus de Groslay :

École Les Glaisières :

- CM1 : *Emna El Jeljal, Louane Crop*

- CM2 : *Emy Pellerin, Héroïse Frateur*

École Alphonse Daudet :

- CM1 : *Raphaël Le Croller, Siré Camara*

- CM2 : *Gabriel Alves, Inès Arraj*

Les jeunes élus se sont réunis à la Mairie pour une séance photo officielle. Vêtus de leur écharpe tricolore, ils ont fièrement posé aux côtés de leurs affiches de campagne.

SÉCURITÉ RENFORCÉE POUR LES TRAJETS SCOLAIRES

Pour répondre aux préoccupations des familles concernant la sécurité des trajets scolaires, une décision clé a été prise : transférer la gestion des circuits spéciaux scolaires (CSS) à Île-de-France Mobilités (IDFM).



UN SONDAGE RÉVÉLATEUR DES ATTENTES DES FAMILLES

Depuis 2011, Groslay assurait l'organisation des circuits spéciaux scolaires en tant qu'Autorité Organisatrice de Proximité (AOP). Cette gestion de proximité a permis de répondre rapidement aux besoins locaux. Cependant, les inquiétudes concernant le trajet entre Groslay et le collège Copernic n'ont cessé de croître.

Afin de mieux comprendre ces préoccupations, un sondage a été proposé aux familles entre le 15 et le 21 mai 2024. Les résultats parlent d'eux-mêmes : 71% des collégiens et 83% des parents jugent ce parcours dangereux.

Les dangers identifiés incluent :

- Vitesse excessive des véhicules
- Incivilités fréquentes
- Traversées périlleuses aux passages piétons
- Éclairage insuffisant ou inexistant
- Interpellations anxiogènes et agressions verbales ou physiques

Ces signalements ont été confirmés lors d'une visite sur site menée avec des représentants d'Île-de-France Mobilités, qui a mis en lumière la nécessité d'actions concrètes pour améliorer la sécurité.

UN TRANSFERT DE COMPÉTENCE POUR UNE MEILLEURE SÉCURITÉ

Face à ces constats, la commune a décidé de déléguer la gestion des circuits scolaires à IDFM, une entité disposant des ressources et de l'expertise nécessaires pour garantir des trajets sûrs. La délibération adoptée s'appuie sur plusieurs mesures clés :

- Transfert de compétence à IDFM : à compter de la rentrée 2025-2026, IDFM prendra en charge l'organisation des CSS.
- Prolongation de la convention annuelle : une année de transition est prévue jusqu'à la fin de l'année scolaire 2024-2025 pour assurer la continuité du service.
- Information aux familles : une communication régulière sera mise en place pour tenir les familles informées des changements et des actions prises.
- Négociation d'une dotation compensatoire : La commune entamera des discussions avec IDFM pour couvrir les coûts engagés pendant cette période de transition.

UN ENGAGEMENT POUR LES FAMILLES ET LES COLLÉGIENS

Cette décision reflète l'écoute active des besoins des habitants. En transférant cette compétence à IDFM, la commune s'assure que le trajet vers le collège Copernic, répond aux exigences de sécurité et de sérénité.

LA MÉDIATHEQUE FAIT SON CIRQUE

Samedi 19 octobre, la Médiathèque a proposé une après-midi festive dédiée aux arts du spectacle, avec des animations variées autour du cirque.



Les visiteurs ont pu profiter d'un programme riche, comprenant une sculpture de ballons, un concours de gâteaux, des coloriages, un spectacle de clowns, ainsi qu'un stand de maquillage pour les plus jeunes. Un goûter participatif a également permis à tous de se retrouver dans une ambiance conviviale.



L'événement s'est clôturé en douceur le 15 novembre avec une animation "contes en pyjama", offrant un moment de calme et de rêve pour les petits et les grands. Une belle occasion de découvrir la Médiathèque sous un autre jour, tout en célébrant l'imaginaire et la créativité.

ROULEZ JEUNESSE !



A l'occasion des festivités de Noël, le 20 décembre dernier, un grand concours du très populaire jeu vidéo "Mario Kart" était organisé à la Médiathèque, avec de nombreuses figurines de personnages de Manga à gagner, ainsi qu'une "PS 5" pour nos gameurs groslysiens.



A l'issue des éliminatoires, qui ont vu s'affronter une quarantaine de jeunes groslysiens de 7 à 17 ans, monsieur le Maire s'est personnellement déplacé pour féliciter les vainqueurs. A partir de 21h30, un jeu de société géant du "Loup Garou" a clôturé la soirée qui s'est déroulée jusqu'au bout de la nuit.

UNE LIAISON ÉLÉMENTAIRE ENTRE MAIRE ET POLYMÈRE

Les 25 et 26 novembre 2024, les élèves de CM1 et CM2 des écoles Alphonse Daudet ont participé à des ateliers scientifiques animés par le Maire. Au programme : découverte des minéraux, métaux et plastiques, ainsi que leurs propriétés et usages dans la vie quotidienne.

Les 25 et 26 novembre 2024, les élèves de CM1 et CM2 des écoles Alphonse Daudet et Les Glaisières ont eu l'opportunité de participer à des ateliers scientifiques consacrés aux matériaux.

L'objectif de ces ateliers était de faire découvrir aux enfants les différents types de matériaux présents dans notre quotidien, tels que les minéraux, les métaux et les plastiques, tout en explorant leurs propriétés

et leurs usages. Animé par le Maire, passionné de sciences, ces ateliers ont été des moments d'échange et de découverte.

Les élèves ont pu poser des questions, échanger sur leurs connaissances et participer à des démonstrations qui ont éveillé leur curiosité et leur réflexion sur l'importance des matériaux dans notre vie quotidienne.



UNE ANNÉE SURVITAMINÉE

L'accueil de loisirs propose à vos enfants bien plus qu'un simple temps d'accueil : chaque mois, ils plongent dans une nouvelle aventure, mêlant créativité, apprentissages et divertissements.



RATHI

> ARTS PLASTIQUES

Les arts plastiques offrent aux enfants une belle opportunité d'exprimer leurs émotions et leurs idées de manière créative, stimulant ainsi leur imagination. En travaillant avec différents matériaux et techniques, les enfants développent leur motricité fine tout en enrichissant leur vision artistique. La création d'œuvres favorise également la confiance en soi, en valorisant le processus et le résultat final.

> LES CONTES ANIMÉS

Bienvenue dans le monde enchanteur des contes animés. Tout le long de ce projet, les enfants pourront partir à la découverte des histoires qui nous ont marquées et qui continuent de fasciner petits et grands. Cet atelier permettra de stimuler l'imagination et la créativité. Ces contes aident également à développer le langage et le vocabulaire car les enfants sont exposés à de nouveaux mots et expressions.



LAURA

> L'ART GOURMAND & MOLÉCULAIRE

L'atelier pâtisserie, avec une initiation à la cuisine moléculaire, offre une expérience à la fois ludique, éducative et innovante. Les enfants apprennent non seulement à réaliser des recettes traditionnelles comme des cookies ou des gâteaux, mais également à explorer des techniques modernes, comme la transformation d'ingrédients en textures surprenantes. Cette approche stimule leur curiosité scientifique, développe leur créativité et leur motricité fine tout en rendant la cuisine encore plus amusante et magique.

> COULEURS D'ENFANCE

Cette année, les petites sections auront l'opportunité de s'initier à l'art graphique à travers divers ateliers. Nos jeunes artistes pourront laisser libre cours à leur imagination. L'art joue un rôle essentiel dans leur développement en leur permettant d'exprimer leurs émotions, de stimuler leur créativité et d'améliorer leurs compétences motrices. Il favorise également la confiance en soi et encourage la collaboration lors de projets artistiques réalisés ensemble.



INÈS

> CRÉ' ART

Les arts créatifs offrent aux enfants une multitude de bienfaits. Ils leur permettent d'exprimer leurs émotions et leurs idées de manière visuelle, tout en stimulant leur créativité et leur imagination. En participant à des activités artistiques, les enfants développent également des compétences motrices fines, essentielles à leur développement physique. Ces pratiques renforcent la confiance en soi, car les enfants apprennent à valoriser leur travail et à recevoir des retours positifs. De plus, elles favorisent le travail d'équipe notamment lors de projets réalisés en groupe.

> INITIATION AU BASKETBALL

En pratiquant le basket-ball, les enfants développent un esprit d'équipe sain et positif, tout en s'amusant et en intégrant des valeurs telles que le respect, la solidarité et la persévérance. Cette activité contribue au développement des compétences motrices telles que la coordination, l'agilité et l'endurance. Elle offre également une opportunité d'apprentissage du jeu en équipe, renforce la collaboration et la communication avec les autres.



OWEN



ETIENNE



MATHIEU



JORDAN

> INITIATION AU MANGA

Ce projet autour des mangas combine lecture et initiation au dessin. Les enfants découvriront un univers captivant, stimulant leur imagination et leur créativité grâce à des histoires passionnantes et des illustrations dynamiques. Les mangas encouragent également une lecture régulière tout en abordant des thèmes riches comme l'amitié, le courage et l'aventure.

> EN' CHANTÉ

Le projet En' Chanté est spécialement conçu pour les petites sections, autour des comptines et du chant. La musique et le langage sont des outils essentiels pour l'éveil et l'apprentissage des jeunes enfants. Le chant aide non seulement à enrichir le vocabulaire et à améliorer la prononciation, mais il stimule également la mémoire et la concentration, les enfants devant se souvenir des paroles et des mélodies. Cette activité encourage l'expression des émotions et la créativité, tout en favorisant la cohésion et les liens sociaux grâce au chant en groupe.



ROBIN & RAYAN

> LES AS DU TERRAIN

Les enfants élémentaires participeront à divers ateliers sportifs pour découvrir ou redécouvrir le monde du sport. L'esprit de cohésion sera au cœur de ce projet. La pratique de sports collectifs est essentielle pour développer des compétences sociales telles que la coopération et la communication. Les enfants apprendront à travailler en équipe, à respecter les règles et à gérer la victoire comme la défaite. Cela renforcera également leur motivation et leur bien-être émotionnel.

> LA COMÉDIE MUSICALE

Les enfants auront l'opportunité de participer à une comédie musicale, une expérience unique mêlant chant, danse et théâtre. Ce projet leur permettra de développer leur créativité et leur expression personnelle tout en s'initiant aux arts du spectacle. En montant sur scène, ils renforceront leur confiance en eux et apprendront à s'exprimer devant un public. La réalisation du spectacle nécessitera également une collaboration entre les participants, favorisant l'esprit d'équipe et l'entraide.



ALEXY

> NUMÉRIQUE ET ROBOTIQUE

Ce projet propose une initiation à l'informatique, où les enfants découvriront les bases du numérique, la programmation et la robotique. Ils auront l'occasion de s'initier à la création numérique, en développant des compétences dans la conception de contenus multimédias et en explorant des projets de robotique. Ils participeront également à un journal numérique, leur permettant de développer des compétences en rédaction, en gestion de contenu et en utilisation des outils numériques pour créer et publier des articles.

> SCIENCE AMUSANTE

Ce programme invite les enfants à explorer le monde qui les entoure, à travers des expériences à la fois simples, interactives et ludiques. En stimulant leur curiosité naturelle, elles leur offre l'opportunité d'observer, de poser des questions et de réfléchir de manière critique. Ce projet leur permettra de mieux comprendre des notions essentielles liées à la nature, à la physique et à la biologie, tout en favorisant leur créativité et leur capacité à résoudre des problèmes.



SEBASTIEN

> DÉCOUVERTE DES BOLAS

Partons ensemble à la découverte des bolas, un instrument de cirque alliant jonglage, manipulation et coordination. Composées de deux "poi" lumineuses fixées au bout d'une corde, elles offrent un espace d'expression unique où créativité et fluidité des mouvements prennent vie. La Bola, ("balles" ; de boleadoras en espagnol), est une arme indienne d'Amérique du Sud, principalement utilisée pour la chasse, composée de boules de pierre, généralement regroupées par trois, attachées à de longues cordes fines.



CARLA



SYLVIE



CLÉMENT



- > BAR ÉPHÉMÈRE
- > FÊTE DE LA MUSIQUE
- > FORUM DES ASSOS
- > JOURNÉES DU PATRIMOINE
- > LIBÉRATION DE GROSLAY
- > OPERATION OCTOBRE ROSE



> CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE
 > COMMÉMORATION GUERRE D'ALGÉRIE
 > FÊTE DE LA SCIENCE
 > FÊTE DES RECOLTES
 > FESTIVITÉS DE NOËL
 > COLIS DE NOËL



ACTUALITÉ DES SENIORS

Tout au long de l'année, le CCAS de la ville organise des animations à l'intention des seniors, l'occasion de partager des moments conviviaux et de remédier à l'isolement à travers de nouvelles expériences.



PIQUE NIQUE EN JUILLET ET AOÛT



VOYAGE EN SARDAIGNE EN SEPTEMBRE



ATELIERS MÉMOIRE D'OCTOBRE À DÉCEMBRE



REPAS DES SENIORS EN NOVEMBRE



SÉJOUR EN ALSACE DU 16 AU 18 DÉCEMBRE

Les seniors ont vécu la magie de Noël en Alsace lors d'un séjour de 3 jours et 2 nuits organisé par la ville :

- Visite guidée de Colmar et balade en bateau sur les canaux.
- Marchés de Noël, illuminés et animés par une ambiance musicale joyeuse.
- Déjeuner spectacle au Royal Palace de Kirrwiller, accompagné d'un orchestre au restaurant Le Majestic.
- Visite guidée de Strasbourg à pied, suivie de temps libre sur les marchés de Noël et un déjeuner choucroute dans un restaurant typique.

Un séjour riche en convivialité, découvertes et moments magiques !

DES REPAS LIVRÉS CHEZ VOUS

Pour l'année 2025, le CCAS de la commune propose un nouveau fournisseur de repas à domicile pour les Groslaysiens qui souhaitent vivre chez eux en toute autonomie.



L'entreprise choisie est une entreprise familiale fondée en 1988, spécialisée dans la confection et la livraison de repas, avec une majorité de produits faits maison et des ingrédients locaux de qualité.

Plus de 90 % de leurs plats sont réalisés en interne avec des produits bruts, non élaborés et de qualité. Pour éviter que nos produits souffrent du transport, la plupart sont achetés en Île-de-France. Ainsi ils sont plus frais et moins consommateurs de CO₂.

PRODUITS ET MENUS :

L'entreprise SOREST propose des viandes, volailles, poissons, œufs, fruits, légumes, fromages et produits laitiers majoritairement d'origine française. Des produits bio sont également disponibles chaque semaine.

- Viandes de bœuf et veau de race à viande et d'origine France à 100%
- Viandes porcines y compris le jambon Label Rouge d'origine France à 100%
- Viandes d'agneau d'origine France, ou UE
- Volailles à 100% d'origine France
- Poissons certifiés MSC issus de la pêche Française
- Œufs et ovo-produits d'origine France à 100%
- Fruits d'origine France à 80%
- Légumes d'origine France à 70%
- Fromages et produits laitiers à 100 % d'origine France

EMBALLAGES ET ÉTIQUETTES :

Les repas sont livrés dans des barquettes et des sacs en papier recyclable. Les étiquettes fournissent

des informations détaillées sur les ingrédients, les allergènes et la date limite de consommation.

Les plats sont livrés en barquettes plastique noires (ou bols pour les potages) et fermées par un film d'operculation qui garantit une parfaite conservation du produit.

Pour les régimes particuliers les barquettes et bols sont d'une couleur spécifique :

- Noir - Repas "normal"
- Blanc - Repas "sans sel"

LIVRAISON ET RÉCHAUFFAGE :

Les repas sont livrés quotidiennement entre 8h et 13h, sauf les jours fériés. Les consignes de réchauffage sont fournies pour différents types de plats et méthodes de cuisson (four traditionnel, micro-ondes, bain-marie).

Du pain frais est livré chaque jour avec le repas. Le pain de mie est sans conservateur et doit être conservé au réfrigérateur.

SERVICE CLIENT ET CONTACT :

En cas de problème, les clients peuvent contacter directement l'entreprise ou le CCAS de la mairie. Les livreurs portent une tenue spécifique avec le logo de l'entreprise pour être facilement reconnaissables.

Pour en savoir plus, contactez le CCAS de Groslay au tél. : 01 34 28 68 63.

L'ÉLAGAGE, POUR UNE SÉCURITÉ COMMUNE

Si la commune mène régulièrement des opérations d'entretien des espaces verts de la ville, en bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe aux riverains. Ce travail essentiel contribue à la sécurité des usagers, préserve la santé des arbres et améliore l'environnement urbain.



SÉCURISER LA CIRCULATION ET LA VISIBILITÉ

Dans le cadre de l'entretien de ses espaces publics, l'élagage permet de sécuriser les trajets des piétons et des automobilistes en améliorant la visibilité. Il réduit ainsi les risques liés aux branches susceptibles de gêner la circulation ou d'être fragilisées par les intempéries.

LE RÔLE DES RIVERAINS ET DES SERVICES MUNICIPAUX

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe aux riverains. Ces derniers doivent veiller à ce que rien ne dépasse de leur clôture sur la rue et que cela ne gêne pas l'éclairage public. Les services municipaux, quant à eux, sont responsables de l'élagage des arbres plantés sur la voie publique.

PLANTER SANS SE PLANTER

Vous pouvez planter un arbre de plus de 2 mètres à condition de respecter une distance minimale de 2 mètres jusqu'à la limite séparative de la propriété voisine.

Aucune limitation de hauteur ne s'applique aux arbres plantés à plus de 2 mètres de cette limite.

PRÉSERVER LE PATRIMOINE NATUREL

L'élagage ne se limite pas à un objectif de sécurité. Il permet également de préserver la santé des arbres, en optimisant leur croissance et leur développement. C'est une démarche qui reflète l'engagement de la commune pour maintenir un cadre de vie agréable et respectueux de la nature.

RESTAURATION DES BACS À FLEURS



Les jardinières situées aux 52 et 92 rue du Général Leclerc ont bénéficié de travaux de rénovation. Leur entourage en bois, détérioré avec le temps, a été remplacé par un habillage en maçonnerie, plus durable. Réalisées par notre service technique interne, les deux jardinières ont coûté 1 000 €, contre 14 000 € auparavant sous le mandat précédent.

Prochainement, ce sera au tour de la jardinière du 44 rue du Général Leclerc, en face de la Police Municipale, de faire peau neuve.

RÉCOLTE D'AUTOMNE AU JARDIN PÉDAGOGIQUE

Fin septembre, le jardin pédagogique de Groslay a livré ses trésors d'automne ! L'occasion de récolter de savoureux fruits et légumes de saison méticuleusement semés et entretenus par les services techniques de la ville. Découvrez leur travail en images.



Mûres, Mirabelles, Maïs, Kaki Tomatéro, Raisin noir, Raisin blanc, Jujubier, Aronias, Citronnier Yuzu du Japon, Haricot violet, Groseilles, Betteraves, Brocolis, Cardons, Mandarinier satsuma, Potiron d'Etampes, Figs, Fraises des bois, Poires Desouches, Pommes bourriquelles.

MISE EN PLACE D'ESPACES SANS TABAC

La commune, en partenariat avec la Ligue contre le cancer, met en place des espaces sans tabac autour de plusieurs sites publics. Cette initiative vise à créer un environnement plus sain pour les habitants, tout en sensibilisant au respect de la santé publique.

DES ESPACES PROTÉGÉS POUR LA SANTÉ

Un arrêté municipal d'interdiction absolue du tabac sera appliqué tous les jours, de 7h à 20h, dans un périmètre balisé autour des lieux suivants :

- Parvis et parc de la Mairie
- École Alphonse Daudet
- École Marie Laurencin
- Les 2 Accueils de loisirs
- École des Glaisières
- Salle de sport Jack Pichery
- Skate parc
- Parc de la Coque
- Parc des Gallerands
- Parc Girard

SENSIBILISATION ET PRÉVENTION

Cette mesure a pour objectif de protéger la santé des plus jeunes, tout en créant un cadre de vie plus agréable pour tous. En interdisant le tabac à proximité des écoles et lieux publics, Groslay fait un pas de plus pour encourager un mode de vie plus sain.

Une sensibilisation auprès des plus jeunes mais aussi auprès des fumeurs sera organisée par la commune sous la forme d'interventions dans les écoles ainsi que de manifestations sportives ouvertes à tous.

PLUS D'INFORMATIONS

Pour en savoir davantage sur cette initiative et les dangers du tabac, vous pouvez consulter le site internet de la Ligue contre le cancer.



ESPACE SANS TABAC

LES ESPACES SANS TABAC ET SANS VAPOTAGE CONTRIBUENT À :

- réduire l'initiation au tabagisme des jeunes et encourager l'arrêt du tabac ;
- éliminer l'exposition au tabagisme passif, notamment des enfants ;
- préserver l'environnement (plages, parcs, squares, etc.) des mégots de cigarettes et des incendies.



RAPPORT S.E.D.I.F : QUALITÉ DE L'EAU DISTRIBUÉE À GROSLAY

- Température de l'eau (< 25) : 10,8°
- Ph (> 6,5 < 9) : 7,8
- Caractéristiques organoleptiques :
 - Couleur : 0
 - Odeur : 0
 - Saveur : 0
- Turbidité néphélométrique (< 2) : < 0,1 NFU.
- Aluminium (< 200) : < 10 µg/l.
- Ammonium en NH4 (< 0,10) : < 0,05 mg/l
- Paramètres microbiologiques :
 - Bact. aér. revivifiables à 22° - 68h : 0 n/ml
 - Bact. aér. revivifiables à 36° - 44h : 0 n/ml
 - Bactéries coliformes : 0 n/100ml
 - Bact. et spores sulfito-rédu./ml : 0 n/100ml
 - Entérocoques : 0 n/100ml
 - Escherichia coli : 0 n/100ml.

> AVIS SANITAIRE GLOBAL :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

COLLECTES DES DÉCHETS

PAVILLONS

COLLECTIFS

A sortir le dimanche soir 18h  (du 15/03 au 29/03)	A sortir le 1 ^{er} lundi matin du mois avant 16h 
A sortir le mercredi soir 18h 	A sortir le 3 ^e mardi soir du mois 19h 
A sortir le dimanche soir et le jeudi soir 18h 	A sortir le mercredi soir 18h 
A sortir le 1 ^{er} lundi du mois avant 16h 	A sortir le 3 ^e mardi soir du mois 19h 

> Rappel : il est interdit de jeter ou d'abandonner ses déchets dans la rue. De même, il est interdit de déposer ses déchets sans respecter les règles de collecte des déchets définies par la Mairie (jour, horaires, tri). Dans les 2 cas, ne pas respecter l'interdiction est puni d'une amende de 135 €. > En savoir + : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31963

PRODUITS TOXIQUES ET POLLUANTS :

Collecte une fois par trimestre
Place du Marché de 9h à 13h
1^{er} mars, 5 avril, 31 mai, 20 septembre
 (huile de vidange, batteries, néons, produits phytosanitaires, solvants, pots de peinture).
 Réservé aux particuliers : sur présentation d'une pièce d'identité et d'une attestation de domicile.

MÉDICAMENTS :
 Rapportez-les chez votre pharmacien.

PILES :
 Dépôt dans les grandes surfaces ou les magasins spécialisés dans la vente d'appareils ménagers, photographes, etc.

NE PAS METTRE AUX ENCOMBRANTS :

- les gravats qui doivent être amenés en déchetterie,
- les déchets verts (herbe tondue, branchages ...) font l'objet d'une collecte spécifique ou doivent être déposés en déchetterie,
- les pneus usagés doivent être repris gratuitement par votre garagiste,
- les bouteilles de gaz doivent être reprises gratuitement par le vendeur ou remise à un point de collecte,
- les véhicules à moteur (carcasse de voiture) doivent être confiés à un professionnel agréé pour traiter les véhicules hors d'usage,
- les pots de peinture et autres déchets dangereux sont à apporter soit en déchetterie, soit lors de la collecte du camion Démétox,
- les palettes de bois,
- les textiles sont à apporter dans les bornes dédiées.

DEUX DÉCHÈTERIES SONT À VOTRE DISPOSITION :

- **A Sarcelles**
en possession d'une carte d'accès à commander auprès du Syndicat Emeraude.
- **Au Plessis Bouchard**
12, rue Marcel Dassault en possession d'un justificatif de domicile



AIDEZ-NOUS À GARDER NOTRE VILLE PROPRE



SYNDICAT EMERAUDE :
 172, chaussée Jules César
 95130 Le Plessis-Bouchard

Contact :
 Tél. : 01 34 11 92 92
 Courriel : contact@syndicat-emeraude.com
www.syndicat-emeraude.com

— Nous adressons aux mariés tous nos vœux de bonheur pour leur union —

- **Elisandra Erler dos Anjos et Renato Areia Schimoor**
célébré le 29 juin 2024
- **Elodie Kesten et Matthieu Yako**
célébré le 7 septembre 2024
- **Inès Tifas et Yanhis Krim**
célébré le 29 juin 2024
- **Sandy Devin et Emel Parlakyildiz**
célébré le 14 septembre 2024
- **Shéhérazade Dounj et Mohamed Hattout**
célébré le 7 septembre 2024
- **Odeline Polinice et Charles NGock**
célébré le 19 octobre 2024

— Nous adressons aux heureux parents toutes nos félicitations
et aux bébés tous nos vœux de bienvenue —

- **Romane Cavalieri Gavard**
née le 16 septembre 2024

— BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERCES & SERVICES : —



P'TITS MUSEAUX & CO

Educatrice canin et comportementaliste félin

- Adresse : 12 rue Albert Molinier
- Cel : 06 40 88 83 51
- Courriel :
ptitsmuseauxandco@gmail.com



SOPHROLOGUE-HYPNOTHÉRAPEUTE

Respiration, contraction/relâchement musculaire,
hypnose, YogaSophro & aqua-sophro

- Adresse : 8, rue Carnot - ZI commerciale
- Tél : 06 64 17 37 90
- Site : <https://www.chris-pleynet-fillof.fr/>



Les Jardins de la Charmeuse, le végétal au
service des collectivités et des professionnels

78 chemin de Pontoise
95540 MERY SUR OISE

Pour tous vos besoins n'hésitez pas à nous
contacter : contact@jardindelacharmeuse.fr

Tél. : 01 77 35 17 07 - 07 69 41 45 24

AGIR ENSEMBLE POUR GROSLAY :

Les années passent et se ressemblent mais 2025 sera une année un peu différente car sera la dernière année pleine avant les élections.

Les futurs candidats commencent à avancer leurs pions sur l'échiquier. Pas de grosses surprises. La liste de gauche qui se prétend sans étiquette s'engage en premier lieu à faire de Grosly une ville "sûre dans laquelle fait encore bon vivre" voilà un joli souvenir de notre campagne de 2020. Et les rescapés de l'ancienne municipalité, faute de savoir nous dire quelle sont leurs intentions pour 2026, continuent d'agiter leurs petits bras en voyant les projets de leur ancien mentor devenir finalement une réalité après des années d'attente interminables.

Quant à nous, notre programme est clair. Continuer à mettre en œuvre les projets pour lesquels vous nous avez élus. La sécurité reste une priorité. Il faut faire attention aux personnes qui essayent de créer des polémiques à ce sujet. Nous sommes clairs : la présence de notre police municipale est un pilier de notre sécurité et l'installation de plus de caméras de sécurité est un grand pas dans la bonne direction.

Les échanges que nous avons avec les groslysiens nous confirment que vous êtes d'accord. La bonne gestion reste une autre priorité.

Là aussi il vaut la peine d'être clair : la maison médicale, la salle des fêtes, la salle Roger Donnet, l'Algeco des Glaisières et tant d'autres choses, n'ont pas été réalisées dans le passé par ce que, malgré les sommes faramineuses empruntées, il ne restait pas assez d'argent pour les investissements pour la ville.

La situation économique nationale nous le montre : La seule façon de protéger financièrement les citoyens est de faire d'abord les investissements les plus importants et pas de poursuivre des projets sans en avoir les moyens.

Certaines collectivités, notamment celles gérées par la gauche, rêvent que tout soit gratuit pour tout le monde. Pourquoi pas. Mais, une fois le rêve terminé, la réalité nous dit qu'il y a beaucoup plus de bénéficiaires que de contribuables. Donc, il faut des priorités. Les nôtres restent claires !

UNIS POUR GROSLAY :

Le maire relate dans le dernier GROSLAYSIEN, qu'il a réalisé des projets pour la ville et qu'il garantit une gestion financière saine. Quand est-il en réalité ? La Maison médicale, pour un coup de 1 640 000 € uniquement un rez-de-chaussée, l'étage est toujours inoccupé et il cherche toujours à vendre. Le projet initié par le mandat précédent s'élevait à 800 000 € ! Où sont les nouveaux médecins prévus dans son programme, si ce ne sont de nouveaux praticiens assurés par la maison médicale CARNOT, ressources privées qu'il s'attribue ! Même si on peut se réjouir de cet apport médical pour notre santé.

La salle Roger DONNET, en prenant le relais d'un projet initié par l'équipe précédente, il aura fallu plus de 4 années pour être opérationnelle : on peut citer des imperfections comme la rampe d'accès PMR non sécurisée. Indispensable à la sécurité des utilisateurs. Le centre de loisirs a bénéficié d'un ALGECO rénové certes, local préservé par le mandat précédent, après l'ouverture des nouvelles classes à DAUDET.

Rien d'innovant ! L'augmentation du personnel de la PM et leur présence sur une partie de la nuit, la multiplication par 3 des caméras. Oui pour la sécurité, mais nous n'avons pas encore inscrit le montant de la dépense alors que nous sommes déjà en négatif de 145 000 € auprès de la CAPV qui a la charge de gérer la PM, les salaires, véhicules, équipements. Est-ce que la ville a les moyens d'une telle politique compte tenu du nombre d'habitants, en surfant sur la vague sécuritaire ? La rue des Mériens était déjà dans les projets dans l'attente du financement des réseaux assainissement par la CAPV et pour la rue des carrières, quoi de plus normal d'entretenir les rues d'une ville. Notre patrimoine, l'accessibilité a été négligé par le maire. L'ascenseur de la mairie pour les citoyens est toujours hors service. Faire des économies à tout prix retarde et affaiblit notre ville dans son évolution future. Cependant, à l'approche des élections, le maire accroît la communication, alors que nous avons connu une censure sans précédent jusqu'à présent.

GROSLAY TERRE D'AVENIR :

AUGMENTATIONS DES TARIFS : CHACUN DOIT PRENDRE SA PART

Les 4 conseillers Grosly Terre d'Avenir ont agi à plusieurs reprises contre des augmentations injustes des tarifs supportées par les Groslysiens.

QUOTIENT FAMILIAL. En 2022-2023, nous remarquons que 682 élèves sur un total de 1000 inscrits à la restauration scolaire payent le tarif le plus élevé. La tranche haute du barème est en effet trop large et des familles avec des revenus moyens paient « plein pot ». En 2023, nous proposons un amendement pour améliorer la progressivité du barème. Refus de M. Cancouet ! Nous refaisons la demande en 2024 et obtenons un vote favorable du conseil. C'est sans compter sur M. Cancouet qui annonce ensuite qu'il ne respectera pas ce vote !

TRANSPORTS SCOLAIRES. En 2023 les coûts des transports scolaires subissent une hausse de 18% que l'équipe de M. Cancouet veut imputer en totalité aux familles. Nous soumettons un amendement pour répartir cette hausse à part égale entre la ville et les familles. M. Cancouet rejette notre proposition. En 2024, nous votons contre la décision du maire de transférer au département l'organisation des transports scolaires et son financement, car nous savons que le département ne va pas compenser le désengagement financier de Grosly. Le maire prend donc la responsabilité d'une augmentation très importante du coût supportée par les parents.

REDEVANCE ASSAINISSEMENT. La redevance payée par les Groslysiens pour l'assainissement de l'eau est la plus élevée de toutes les communes de la communauté d'agglomération. Nous soumettons au conseil municipal du 21 mai 2024 une motion demandant à la CAPV de mettre fin à cette injustice qui est votée à l'unanimité. François Jeffroy intervient lors du conseil de la CAPV du 26 juin pour porter cette demande, puis adresse un recours gracieux à son président. Face au refus de ce dernier, il dépose le 28 octobre auprès du tribunal administratif de Cergy un recours contentieux.

La maîtrise du coût de la vie des Groslysiens est notre priorité. Au-delà des belles déclarations, nous agissons à vos côtés.



> **SOIRÉE APÉRO-JEU
PARTICIPATIVE**

19H-23H - VENDREDI 14 FÉVRIER
À LA MÉDIATHÈQUE AU 01 39 83 91 58



> **SCRABBLE GOURMAND**

14H-17H
MERCREDI 26 FÉVRIER
À LA MÉDIATHÈQUE



> **ATELIERS
"VIVRE PLEINEMENT
ET MARCHER SEREINEMENT**

DU 28 FÉVRIER AU 21 MARS
RENSEIGNEMENT : 01 34 28 68 63



> **JEUX DE PÂQUES**

EN AVRIL
PARVIS & PARC
DE LA MAIRIE



> **KERMESSE**

EN MAI
PARC DE LA COQUE
JEUX DIVERS ET STRUCTURE GONFLABLE